

sion d'un lot. L'œuvre du Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin mérite tous les encouragements ; et nous espérons que le clergé ne les lui ménagera pas.

Nous reproduisons ici avec plaisir la note suivante, que l'*Action Catholique* consacrait récemment à cette belle Œuvre :

“ Évidemment, la campagne menée par le Cercle de Colonisation de Notre-Dame du Chemin, n'a pas manqué son objectif : il existe aujourd'hui dans la province, six cercles de colonisation qui se proposent tous de recruter des colons et de les aider jusqu'à leur établissement certain.

“ Ces cercles ont leur siège à Notre-Dame du Chemin, Québec, à St-Isidore, à N.-D. de Parisville, à N.-D. de Portneuf, à N.-D. du Rosaire. Plusieurs autres cercles ont demandé leur affiliation au Cercle de N.-D. du Chemin, qui est le Cercle Central de la Ligue nationale de Colonisation, et l'obtiendront dès que leur organisation aura été jugée suffisante. Tout indique qu'avant l'automne, la ligue comptera plus de dix cercles.

“ Si chacun de ces cercles envoie seulement deux colons sur la terre et réussit à les y maintenir convenablement, quel grand bien n'auront-ils pas fait à ces protégés ainsi qu'à leur pays ? Et si, dans quelques années ces cercles étaient au nombre de quarante ou cinquante, le problème de la colonisation ne serait-il pas devenu d'une solution un peu plus facile ?

“ A l'une de ses dernières séances, le Cercle de Colonisation de N.-D. du Chemin a reçu une demande des paroissiens de Ste-Florence, paroisse de colonisation dans le comté de Matane, pour amélioration de chemins. Le Cercle espère obtenir ces travaux du Gouvernement.

“ On a aussi avisé aux moyens à prendre pour que le colon victime du pillage de bois soit indemnisé chaque fois que la preuve est suffisamment établie. ”

AVIS

Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Jésus prient respectueusement Messieurs les Curés qui se procurent chez elles, leur vin de messe, de vouloir bien, à l'avenir, leur retourner les barils ainsi que les bouteilles, ayant soin, après les avoir adressés, de les faire *biller* et d'y ajouter une marque qui indique par quelle fabrique l'envoi est fait.

Vu les circonstances, les dites Religieuses informent aussi leurs pratiques qu'elles ne peuvent pas laisser maintenant leur vin de messe à moins de trois piastres le gallon et de \$6.50 la douzaine de bouteilles.